

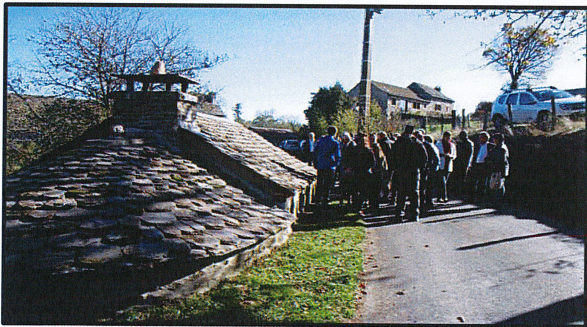
Bulletin d'informations FRIDEFONT

Juillet 2023

N° 15

Inauguration du 22 octobre 2022

Le samedi 22 octobre dernier, tous les habitants de Fridefont étaient invités à l'inauguration de la Croix du Fabre et du Four du Pouget. Une journée conviviale et de partage où nous étions très fiers de faire découvrir aux nombreux élus présents la mise en valeur de notre patrimoine naturel et historique. Sous un soleil radieux, les festivités ont débuté par la découverte de la restauration du four du Pouget où une brioche fraîchement cuite par les habitants du village, nous attendait.



Un peu plus loin dans le hameau, les élus ont pu s'extasier devant le paysage remarquable qu'offre les gorges du Bès.



Le circuit s'est poursuivi, en empruntant la toute nouvelle route du Pouget, pour regagner le bourg, direction la croix du Fabre afin de couper le ruban tricolore.



Ce même jour, profitant de la présence des élus et entouré de sa famille, c'est avec beaucoup d'émotion que Michel Guilbot a été fait chevalier de l'ordre du mérite agricole par le député Jean-Yves Bony. Cette distinction vient récompenser 31 ans d'investissements au service de notre commune et une vie professionnelle menée avec passion et engagements.



Après discours et félicitations, vin d'honneur et buffet campagnard ont clôturé cette sympathique cérémonie.

Compte Administratif 2022

	DEPENSES	RECETTES		
REALISATIONS DE L'EXERCICE 2022	Section de fonctionnement			
	Charges à caractère général	75 767,16 €	Produits des services	37 197,92 €
	Charges de personnel	56 762,43 €	Impôts et Taxes	178 204,75 €
	Autres charges gestion courante	41 951,20 €	Dotations et Participations	52 193,92 €
	Charges financières	3 575,08 €	Autres produits gestion courante	18 565,55 €
			Produits exceptionnels divers	334,96 €
	Total	178 055,87€ ↓	Total	286 497,10€ ↑
	Section d'investissement			
	Remboursement capital des emprunts	48 834,94 €	Excédent de fonctionnement capitalisé	102 952,53 €
	Columbarium	6 000,00 €	Remboursement TVA	17 182,02 €
	Signalétique	3 317,01 €	Emprunt	120 000,00 €
	Acquisition matériels : tracteur tondeuse et cuve gasoil	6 575,83 €		
	Route Pouget	54 256,35 €	Subvention Pouget DETR + Amendes de police	8 302,10 €
	Fin aménagement Croix du Fabre	17 298,00 €	Subvention Croix du Fabre (DETR, Département)	21 092,30 €
	Monument de la Bastide	1 170,00 €	Subv « Souvenir Français »	300,00 €
Total	137 452,13 € ↓	Total	269 828,95 € ↑	
REPORTS EXERCICE N-1 (2021)	Report en section de fonctionnement			
	Total	0,00 €	Total	18 732,91 €
	Report en section d'investissement			
Total	98 113,53 €	Total	0,00 €	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2023)	Section de fonctionnement			
	Total	0,00 €	Total	0,00 €
	Section d'investissement			
	Syndicat d'énergie lampadaires	220,00 €	Subv DETR route Pouget	7 704,00 €
	Signalétique	47 627,00 €	Subv signalétique	34 459,00 €
	Achat corps de ferme Gastal	122 800,00 €	Subv Croix du Fabre Région, Département	10 007,00 €
Total	170 647,00 €	Total	52 170,00 €	
RESULTAT CUMULE	Section fonctionnement	178 055,87€ €		305 230,01 €
	Section investissement	406 212,66 €		321 998,95 €
	Total cumulé	584 268,53 €		627 228,96 €

Excédent = + 42 960,43 € ↑

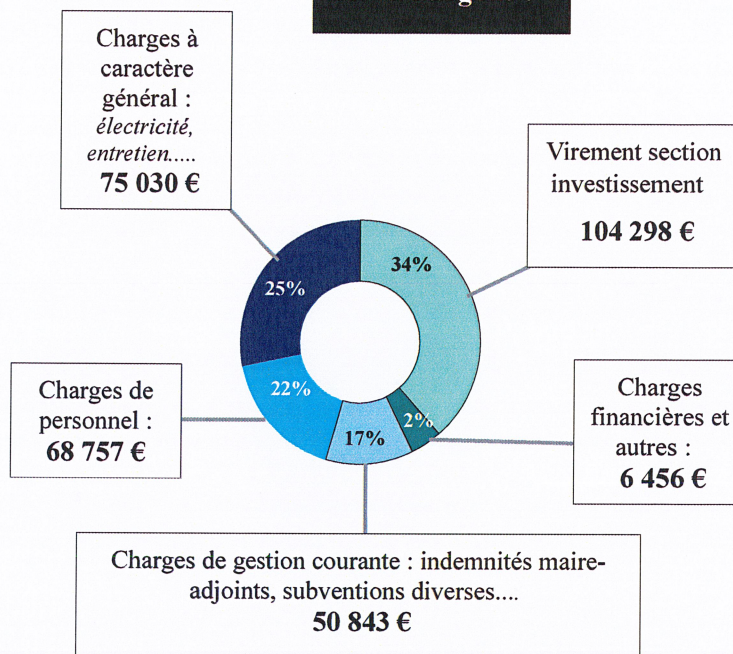
Budget Primitif 2023

Le budget de fonctionnement

D'où vient l'argent ?

Impôts et Taxes	179 707 €	59%
Dotations	54 386 €	17,90%
Report de résultat 2021	42 960 €	14%
Autres produits : <i>loyers...</i>	15 420 €	5%
Produits de services : <i>camping, photovoltaïque, bois</i>	12 563 €	4%
Produits exceptionnels	348 €	0,1 %
TOTAL DES RECETTES	305 384 €	100%

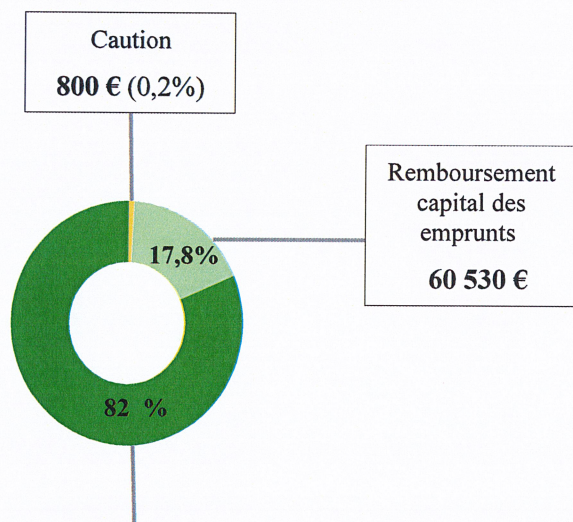
Où va l'argent ?



Les taux de contributions directes restent inchangés pour l'année 2023, par contre les bases (valeurs nationales) augmentent.

Le budget investissement

Où va l'argent ?



D'où vient l'argent ?

Virement section fonctionnement	104 298 €	31%
Excédent de fonctionnement capitalisé (<i>permet couvrir déficits</i>)	84 213 €	25 %
Subvention reste 2022	52 170 €	15 %
Emprunt	36 000 €	11%
Excédent investissement 2022	34 263 €	10%
Remboursement TVA	14 658 €	4%
Subvention aménagement voiries	11 630 €	3,5%
Opération d'ordres	1 157 €	0,3%
Caution	800 €	0,2%
TOTAL DES RECETTES	339 189 €	100%

Dépenses d'équipement totales: 277 859 €

Reste à réaliser 2022 : 170 647 € + 2023 : 107 212 €

- Achat de terrains : 36 000 €*
- Aménagement voiries, la Brugère et Sandoulière : 51 000 €*
- Réservoir d'eau : 2 160 €*
- Rénovation « coin plonge » salle polyvalente : 3 000 €*
- Presbytère, porte isolante cave : 2 035 €*
- Frais architecte rénovation corps de ferme : 13 017 €*

INFORMATIONS

Travaux d'entretien

Salle polyvalente : le parquet a retrouvé une nouvelle jeunesse grâce à l'intervention de l'entreprise MENDOZA qui a entièrement poncé puis vitrifié le sol, pour un montant total de 2 407,03 €.

La rénovation du « coin plonge » de la cuisine est prévue prochainement par la société Equip'Froid, avec l'installation d'un seul bac à vaisselle plus grand et moins profond et l'aménagement d'un plan de travail, le tout en inox.

Presbytère : la porte de la cave, vieillissante et donnant directement sur la pièce principale va être changée afin de permettre une meilleure isolation du logement. Le Conseil a choisi une porte en bois isolée qui sera fournie et posée par la SARL Salson Combes.

Église Saint Martin : il a été décidé, avec l'accord de Mr le Curé, de supprimer le confessionnal entièrement vermoulu, afin d'éviter l'infestation du reste du mobilier de l'église et ceci malgré plusieurs traitements réalisés ces dernières années. Seules, les dorures, les moins infestées ont été conservées, traitées puis repeintes et enfin plaquées sur le mur rafraîchi de la chapelle de Marie.



Un système de détecteur de présence a été installé par l'entreprise Charbonnel, à l'entrée de l'église, afin d'illuminer le chœur lors de l'entrée des visiteurs.

Aménagement de voiries : ce printemps, l'entreprise Roger MARTIN a procédé à la rénovation du chemin de Sandoulière, ainsi que de la Place de la Brugère, pour un montant total de 50 627,52 € TTC. Travaux subventionnés à hauteur de 5 815 € par l'État et 5 815 € par le Département.

Acquisitions

Suite à l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, et afin de garder une commune dynamique, le conseil municipal a travaillé sur une stratégie d'offre de terrains ou de logements pour accueillir de futurs habitants. Après recensement des terrains répondants aux réglementations en vigueur (urbanisation en continuité ou densification des villages), la commune a acquis :

- le corps de ferme de Monsieur Gastal qui sera transformé en 2 logements locatifs, ainsi

que le terrain autour d'environ 5000 m².

Monsieur ESCHALIER, architecte, a été choisi pour la rénovation de la partie habitat.

La commune prévoit aussi d'acquérir :

- une parcelle située en continuité du lotissement des Bruyères pouvant accueillir 2 lots.
- une parcelle sur le hameau du Peuch constituant 3 lots.

Pour rappel, le projet d'acquisition des parcelles C 372 et C 373, situées rue des forgerons et appartenant à Mr Didier Chassang est toujours en cours.

Abribus

Afin de protéger les usagers du transport scolaire, les élus ont profité de la participation de la Région pour aménager sur la place du village un abribus. La commune a pris en charge la réalisation de la dalle béton pour un montant de 670,50 € TTC, avec la contribution des employés de Saint Flour Communauté et de Sébastien, tandis que la Région a entièrement financé le reste.

Eau

Dans le souci de pallier aux éventuelles sécheresses, la municipalité a décidé de s'équiper d'une réserve en eau pour préserver ses espaces fleuris. Une cuve de 11 000 litres, achetée à la SARL Chassang Récupération pour un montant de 2 160,00 € a été enterrée par l'entreprise Macary entre le bâtiment communal et celui de la Cuma, afin de récupérer les eaux de pluies. Coût de l'enfouissement et du branchement : 3 544,80 € TTC.

Au 1^{er} janvier 2026, suite aux directives gouvernementales, la compétence de la gestion de l'eau et de l'assainissement ne sera plus communale, mais obligatoirement transférée à Saint Flour Communauté. Néanmoins, le contexte législatif a évolué et depuis février 2022, la loi offre la possibilité de déléguer cette compétence à un syndicat infra-communautaire existant. Pour éviter qu'un jour notre eau potable ne soit gérée par une entreprise privée, il est important de travailler sur le transfert à un syndicat. C'est pourquoi, lors du conseil municipal du 15 juin dernier, les élus ont délibéré pour la constitution d'une Entente intercommunale avec les 12 communes de notre ancien canton, afin de faire évoluer notre Syndicat AEP des Vergnes vers un Syndicat de Gestion de l'eau potable avant l'échéance 2026, ce qui permettra de garder une certaine maîtrise de notre eau.

Dans la perspective d'un lissage des tarifs de l'eau sur le territoire de Saint Flour Communauté, le Conseil a voté une augmentation pour l'année 2023, à savoir :

- location de compteur : 50€ (au lieu de 40€)
- 1^{ère} tranche : 0,85€/m³ (au lieu de 0,80€/m³).

Les Chemins de la Résistance

Un parcours de mémoire : il est demandé à des élèves volontaires de faire des recherches sur un thème établi, cette année : « l'engagement du monde rural dans la Résistance ».

Ainsi, le samedi 3 juin, la salle polyvalente de Fridefont faisait salle comble pour écouter la prise de parole de jeunes étudiants.

Tout d'abord, quatre élèves de 3ème du Lycée Sacré Cœur de Saint-Chély-d'Apcher ont présenté leurs recherches sur Auguste Pagès, instituteur et maire de St Urcize en juin 1944, qui a aidé les maquisards ou les juifs à esquiver les forces allemandes.



C'est ensuite le Club « Memoriae Vivante » composé d'élèves du collège Jean de la Fontaine dans l'Allier, qui nous a offert le fruit d'un long travail : un film qu'ils ont écrit, réalisé et joué avec brio et émotion. Celui-ci relate la vie de Fernand Lafaye, bourbonnais, qui a quitté ses fonctions d'instituteur, pour rejoindre avec sa fille Marinette Menut, le Mont-Mouchet et le Réduit de la Truyère, et organiser le repli des blessés. Ce film a été primé lors du concours national de la résistance.

Des applaudissements chaleureux ont salué le travail des ces jeunes qui au-delà des programmes officiels se sont investis sur une partie importante de notre histoire en réalisant un devoir de mémoire.

Information complémentaire : le vendredi 1er septembre 2023 aura lieu à la salle polyvalente d'Anterrieux à 20h30, une Conférence organisée par le Musée de la Résistance afin de rendre hommage à toutes les femmes de l'ombre... dont Marinette Menut.

Commémoration



Samedi 24 juin, au Monument aux Morts de la Bastide, un public nombreux entourait élus, militaires, anciens combattants, ainsi que la famille Jacques (fils d'un sacrifié) afin de célébrer la mémoire des 10 jeunes hommes tombés sous les balles des allemands. Après avoir remercié chacun pour sa présence, le maire a clôturé cette hommage en partageant le verre de l'amitié.



Depuis le printemps, vous avez pu remarquer les bénévoles du fleurissement s'activer dans les massifs. En effet, ce n'est pas un, mais deux jurys qui se sont succédés cette année. Le 21 juin, le jury régional, composé de professionnels arrivant de Clermont-Ferrand, Vichy, Lyon et même Aix-les-Bains était en charge de contrôler notre label « 2 fleurs ».



Ce label a pour objectif de récompenser

l'engagement des communes en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Les professionnels contrôlent tous les 5 ans, la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, l'attractivité touristique et l'implication du citoyen au cœur des projets. Un dossier complet énumérant nos actions et engagements a dû être rédigé et présenté. Bien que surpris par les réactions du jury, nous pensons avoir rempli notre mission afin de conserver nos « 2 fleurs ». Le compte rendu de cette visite sera connu à l'automne.

Le 6 juillet, c'est au tour du jury départemental de venir visiter notre commune comme chaque année depuis 14 ans. Un échange beaucoup plus convivial s'est instauré, et nous a permis d'obtenir de précieux conseils et idées d'aménagements.

Si vous souhaitez vous impliquer dans la mise en valeur de votre village : don de graines, boutures... ou quelques heures de main d'œuvre, même ponctuelles, n'hésitez pas à vous faire connaître !

Dans un souci de bonne gestion des déchets, la commune a décidé de mettre à disposition des usagers, des composteurs pour recycler les déchets organiques : un sera disposé au camping, et deux autres dont la position est à définir. Le SYTEC sera chargé d'organiser une réunion, pour expliquer ou rappeler la bonne gestion des déchets alimentaires, des déchets de jardins ou autres... afin d'obtenir un bon engrais naturel.

Les particuliers qui le souhaitent, peuvent se procurer un composteur auprès du SYTEC pour le tarif de 27 euros.



Sur le site du Parc : www.parc-naturel-aubrac.fr ou bien sur les réseaux sociaux, vous pouvez découvrir au fil des pages, les actions et animations proposées aux habitants et auxquelles vous pouvez participer tout au long de l'année. Ainsi, vous pouvez découvrir :

- des itinéraires de randonnées,
- des sorties nature
- les dates des Nuits des Burons : un moment convivial dans un buron avec partage de pique-nique et spectacles divers
- le fête de la Montagne.....

Mais aussi des actions menées auprès des collectivités : nous avons nous même participé à la mise en place de la nouvelle charte signalétique du Parc. Vous avez pu apprécier la mise en place des nouveaux panneaux de signalisation qui nous semblent à la fois sobres mais efficaces dans la communication des services proposés. A cette occasion, afin de promouvoir cette action une mini web série a été tournée et réalisée par le service communication du parc. A découvrir, prochainement sur le site internet ou les réseaux sociaux.



Agenda

Dimanche 6 août : repas champêtre organisé par les Amis de l'Église de Fridefont

Vendredi 11 août à 20h30 à la salle polyvalente de Fridefont, spectacle « Le Chemisier Jaune » : conte musical moderne qui porte un regard sensible sur la vie quotidienne en Margeride en 1944.

Dimanche 13 août : Étape Sanfloraine

Dimanche 8 octobre à 15h, rendez-vous devant l'église, pour une visite originale de Fridefont, sous la conduite de Christian Omelhière, murailleur et linguiste.

Notre site internet a été relooké, n'hésitez pas à aller le consulter : www.fridefont.fr